



Voir aussi :
[Cliquer ici pour remplir votre demande en ligne](#)
Contact :

Secrétariat du pôle technique
Tél. : 03.23.84.86.93

Pour toute demande d'intervention technique, la Ville de Château-Thierry met à votre disposition un service en ligne : [demander une intervention technique](#)

Dans quel cas utiliser ce service ?

- éclairage public défaillant
- demande d'effacement de graffiti
- prêt et transport de matériel
- panne de feux tricolores
- mobilier urbain dégradé
- réfection de voirie nécessaire
- demande d'élagage

Chaque demande émise ne donne pas lieu à une intervention immédiate et automatique de la part des services techniques. Elle est traitée en fonction du planning des agents, de la faisabilité technique et du degré d'urgence du problème signalé.

Afin de favoriser l'insertion professionnelle de chacun, la Ville de Château-Thierry dispose d'un chantier d'insertion. Ce chantier est cofinancé par le Fonds social européen dans le cadre du Programme Opérationnel National "Emploi et inclusion" 2014-2020".



l'Europe
s'engage
en France

Source URL:<https://www.chateau-thierry.fr/article/demande-dintervention-technique>